

Des horizons nouveaux...

L'arrivée du Père Édouard de Laportalère, comme prêtre pour la paroisse de Foix, a été annoncée les 5 et 6 mai aux différents offices et publiée dans le bulletin diocésain. Nous accueillons avec joie cette venue qui profite d'abord aux communautés chrétiennes du secteur de Foix. Cela sera aussi, à partir du mois de septembre, un renfort pour les prêtres et les diacres déjà présents sur ces différentes paroisses. Le Père Édouard logera au second étage de l'immeuble de la rue de l'Horloge.

Mais il convient d'élargir notre regard pour mieux comprendre les nominations et les évolutions qui vont toucher l'ensemble de notre diocèse.

La baisse de la pratique religieuse et le manque de prêtres sont évidemment des éléments à prendre en compte mais ils ne doivent pas tout déterminer : la pénurie, le manque de moyens, une certaine pauvreté obligent non au repli mais à l'ouverture de nouveaux chemins. C'est un parti pris d'espérance : on parle moins de structures que de missions, de territoire que de communautés.

Une orientation nouvelle est l'émergence de « fraternités ecclésiales ». Il s'agit de susciter des rencontres régulières entre baptisés d'un même lieu sans lien immédiat avec une Eucharistie dominicale. On se retrouve pour un temps de prière, de partage de la Parole de Dieu, pour un regard posé sur les lieux de vie (village ou quartier), pour des propositions d'action à la mesure des forces disponibles. C'est différent d'un groupe biblique ou d'un conseil pastoral, c'est un lieu où chacun est vigilant sur la qualité de la relation fraternelle avec des liens de confiance et éventuellement une réelle entraide... Il ne s'agit pas d'une structure supplémentaire mais en un sens, d'un retour aux sources : la communauté locale est la cellule de base de l'Église. Bien des choses sont à découvrir sur cette intuition pastorale. C'est à construire ensemble... (cf. le chapitre 9 des orientations pastorales rédigées par notre évêque).

L'insistance sur la mission, l'évangélisation « plein vent » et, d'autre part, la gestion de l'existant avec des moyens qui s'amenuisent ont aussi des conséquences pour le ministère du prêtre. La figure du curé résident avec de nombreux clochers à desservir trouve sa limite quand le nombre de ses paroisses dépasse en certains lieux 50 ou 60... Ce type de ministère doit donc être complété par de nouveaux modes de pastorale, peut-être des expériences de vie missionnaire pour des équipes de prêtres et de laïcs... Là aussi rien n'est écrit d'avance, il n'y a pas de modèle préétabli.

Dans le Souffle de l'Esprit Saint, les chemins de l'annonce de l'Évangile sauront nous surprendre ! Confions notre diocèse à la prière de Marie « Mère de l'Église ».

Abbé Serge Billot

Éditorial de la feuille paroissiale « *Nos Clochers Réunis* » de juin 2018.